

La sémantique interprétative

Du mot au corpus et du sème aux formes sémantiques ¹

Ali BELGHANEM

CREM, Université de Lorraine
belghanema@yahoo.fr

Résumé : Cette contribution présente une synthèse de la sémantique interprétative (SI). Sans prétendre à l'exhaustivité, l'exposé vise à rendre compte de l'articulation d'un système conceptuel et d'une position théorique. Nous chercherons à mettre en lumière la cohérence du modèle, son économie et sa force descriptive aux différents paliers d'analyse (mot, phrase, texte, corpus) en relation avec les divers degrés de systémativité (normes) : idiolecte (styles), sociolecte (genres et discours), dialecte (système linguistique).

Mots-clés : Analyse sémique, textualité, intertextualité, interprétation, praxéologie, corpus, Bourdieu.

1. Introduction

Cette contribution présente une synthèse de la sémantique interprétative (SI). Sans prétendre à l'exhaustivité, l'exposé vise à rendre compte de l'articulation d'un système conceptuel et d'une position théorique. Nous chercherons à mettre en lumière la cohérence du modèle, son économie et sa force descriptive aux différents paliers d'analyse (mot, phrase, texte, corpus) en relation avec les divers degrés de systémativité (normes) : idiolecte (styles), sociolecte (genres et discours), dialecte (système linguistique).

La SI est, selon le mot de Louis Hébert (2001), une synthèse de « deuxième génération » de la sémantique structurale développée diversement, mais conformément au programme saussurien, par Hjelmslev, Coseriu, Pottier et Greimas. Elle emprunte également à Humboldt et à Cassirer : au premier, son objectif de caractérisation des langues et des cultures, au deuxième, son programme d'une philosophie des formes symboliques. Le projet d'une herméneutique matérielle, formulé par Schleiermacher et poursuivi par Szondi, est par ailleurs une source d'inspiration théorique de la SI².

Branche des sciences de la culture, la SI prend les textes comme objet d'étude dans le but d'en caractériser la diversité, car « de la même façon que la diversité des langues est le problème fondateur de la linguistique, la diversité des textes fonde la sémantique des textes » (Rastier *et al.*, 1994, p.168). Elle poursuit, dans le domaine linguistique, le projet comparatif qui fonde les sciences sociales et historiques. Elle prend la forme d'une théorie scientifique de la lecture qui détermine rationnellement et méthodiquement les diverses opérations qui permettent d'assigner un sens à un mot, une phrase, un passage ou un texte. N'ayant pas pour objectif « d'énoncer des interprétations, mais de préciser quelles contraintes linguistiques s'exercent sur leur formation » (Rastier, 2009, p. 281), la SI constitue un modèle théorique qui laisse une place importante à l'investigation empirique. Se réclamant d'un rationalisme empirique et non dogmatique, elle emprunte en effet un mode de pensée relationnel, différentiel et praxéologique qui récuse d'entrée toute forme d'atomisme, de substantialisme et de naturalisme.

La SI procède selon une méthode de décomposition du sens linguistique en petites unités appelées *sèmes*. Le *sémème*³ est l'ensemble des sèmes d'une unité linguistique et correspond à son contenu sémantique manifesté. La *réurrence*, dans une suite linguistique, d'un *sème* appartenant à des *sémèmes* différents induit une *isotopie*. L'interprétation est l'ensemble des opérations consistant à *actualiser* (identification en contexte) ou à *virtualiser* (neutralisation en contexte) les composants des *sémèmes* apparaissant dans la suite linguistique considérée. Le *contexte* occupe dans ce cadre une place importante. En général, les suites linguistiques étudiées en sémantique interprétative sont de l'ordre d'un *texte*. Avec le principe que le *global* détermine le *local*, aucune *interprétation*, c'est-à-dire aucune lecture, n'est possible hors contexte (texte ou *corpus*).

¹ Cet article est un chapitre remanié d'une thèse de doctorat consacrée à la description et à l'analyse sémantique d'un corpus de Pierre Bourdieu dans le cadre théorique de la sémantique interprétative. C'est pourquoi, outre les exemples que nous empruntons à François Rastier, nous recourons occasionnellement au corpus bourdieusien pour illustrer certaines notions ou mettre en lumière quelques phénomènes sémantiques. Je remercie M. Achard-Bayle, qui a dirigé ma thèse, et M. Rastier qui l'a suivie de près, pour leur relecture attentive et leur soutien constant.

² Cf. Rastier, 1997.

³ « Un *sémème* est un ensemble structuré de traits pertinents. Il se divise en *classème* (l'ensemble des traits génériques) et en *sémantème* (l'ensemble des traits spécifiques) » (Rastier *et al.*, 1994, p.52).

On le voit, pour mettre en évidence l'édifice théorique de la sémantique interprétative, il est nécessaire de faire préalablement une revue des principes et concepts développés d'abord en *microsémantique*, c'est-à-dire au *palier* du mot, pour ensuite passer aux paliers supérieurs. Comme il s'agit d'une sémantique unifiée du mot au corpus, en passant par la phrase et le texte, ce sont en effet les mêmes principes qui établissent la typologie des sèmes et des classes sémantiques qui permettent, tout à la fois, de mettre en place le concept d'isotopie et de décrire des textes ou des corpus. Les définitions comme les typologies qui vont suivre intéressent le niveau d'analyse sémantique, c'est-à-dire les *signifiés* de Saussure, ou le *plan du contenu* de Hjelmslev. Les concepts de classe sémantique, de sème, d'isotopie, sont des catégories descriptives opératoires à tous les paliers d'analyse, mot, phrase, texte, corpus.

2. Principes de la microsémantique

La microsémantique comprend une typologie des classes sémantiques et des sèmes, et une théorisation des relations contextuelles (isotopies minimales). Dans ce cadre, si l'on admet bien, selon la perspective différentielle, que le lexique d'une langue est constitué d'unités entretenant les unes avec les autres divers types de relations sémantiques, de ressemblance ou d'identité, d'opposition ou de non-identité, il reste que ces relations sont à l'œuvre dans des classes sémantiques, fonctionnant comme des paradigmes de définition : « La langue, écrit Greimas, n'est pas un système de signes, mais un assemblage [...] de structures de signification » (Greimas, 1986, p. 20). Une unité linguistique n'entre donc pas en relation avec toutes les autres, mais se définit relativement à une classe.

2.1. Typologie des classes sémantiques

Une classe sémantique est un ensemble de contenus qui regroupe des éléments (des sémèmes) qui possèdent, d'une part, des traits communs permettant leur appariement et, d'autre part, des traits distinctifs permettant leur différenciation. *Sémantique interprétative* (Rastier, 2009, première édition, 1987) distingue trois types de classes sémantiques, *taxème*, *domaine* et *dimension*, auxquelles s'ajoute celle de *champ sémantique* introduite dans Rastier *et al.*, 1994.

2.1.1. Les taxèmes

Un *taxème* est « une classe de sémèmes minimale en langue » (Rastier, 2009, p. 276). C'est au sein du taxème que sont définis les sèmes spécifiques et le sème le moins générique (voir *infra* 2.2). Par exemple, le taxème //couvert// comprend les sémèmes 'couteau', 'fourchette' et 'cuillère'⁴. Ces trois sémèmes ont en commun le sème générique /couvert/, et s'opposent au sein de leur taxème par les sèmes /pour couper/, /pour piquer/ et /pour puiser/. « Les énumérations linéarisent souvent des taxèmes ; soit par exemple ce taxème de la crise économique : // 'récession', 'dépression', 'déflation', 'stagnation', 'stagflation'// (Le Monde, 09. 06. 93) » (Rastier *et al.*, 1994, p.62). Les taxèmes reflètent des situations de choix. Par exemple, dans le domaine //moyen de transport// 'autobus' et 'métro' appartiennent au taxème // intra-urbain//, tandis que 'autocar' et 'train' relèvent du taxème //inter-urbain//. Cette classification tient au fait qu'on choisit un moyen de transport en fonction de sa destination (Rastier, 2009, p.51).

2.1.2. Les domaines

« Le domaine est un groupe de taxèmes » (Rastier, 2009, p.49). Le taxème //couvert//, par exemple, appartient au domaine //alimentation// qui comprend aussi les taxèmes : //ingrédients//, //personnel de cuisine//, //aliments//, etc. Un domaine *particulier* renvoie à un type de pratique sociale *déterminée*, et tous les taxèmes qui en relèvent sont relatifs à cette pratique sociale. Par ailleurs, « les indicateurs lexicographiques comme *chim.* (chimie) ou *mar.* (marine) sont en fait des indicateurs de domaine » (Rastier *et al.*, 1994, p.62).

Au sein du même domaine, il n'existe pas de polysémie. L'exemple de *canapé* (Rastier, 2009, p. 49) permet, entre autres, d'illustrer ce point. Alors que, dans le domaine //alimentation//, *canapé* manifeste le trait / tranche de pain/, dans le domaine //habitation//, il actualise le sème /siège/. La pluralité de sens de *canapé* est donc éliminée pour peu qu'on précise le domaine sémantique dont relève l'occurrence considérée.

Chez Pierre Bourdieu, les champs sociaux, dans ses travaux sur l'espace social français (cf. par exemple, Bourdieu, 1979), ou les domaines de la pratique, dans ses descriptions du monde kabyle (cf. Bourdieu, 1980), se laissent analyser en termes de domaines sémantiques. Des connexions métaphoriques peuvent relier des éléments relevant de domaines sémantiques différents : par exemple (dans Bourdieu, 1976),

⁴Nous employons les conventions typographiques suivantes : /sème/, /isotopie/, 'sémème', //classe sémantique//.

‘capital culturel’, appartenant au domaine //culture//, rentre en connexion métaphorique avec ‘capital économique’, qui relève du domaine //économie// par le biais du trait /instrument de pouvoir/.

2.1.3. Les dimensions

Une *dimension* est une classe de généralité plus grande que le domaine. En nombre très restreint, quelques dizaines au plus dans une seule langue, les dimensions subsument diverses oppositions. Leurs lexicalisations donnent par exemple en français : ‘vénéneux’ vs ‘venimeux’ pour l’opposition //végétal// vs //animal//, ‘bouche’ vs ‘gueule’ pour l’opposition //humain// vs //animal// (Rastier, 1989, p. 56). Les dimensions sémantiques sont organisées en petites catégories fermées et s’opposent généralement deux à deux : //animal// vs //humain// ; //nature// vs //culture// ; //humain// vs //divin// ; //animé// vs //inanimé//, //vie// vs //mort//, //théorique// vs //pratique//, //concret// vs //abstrait//. Dans les textes de Bourdieu (1964, 1977) l’opposition //traditionnel// vs //moderne// et l’opposition //intérieurité// vs //extérieurité// fonctionnent comme des dimensions sémantiques.

C’est au sein des dimensions que sont définis les sèmes macrogénériques (cf. *infra* 2.2.1). Des contenus relevant de deux dimensions différentes peuvent rentrer en connexion métaphorique. Par exemple, dans un article de Pierre Bourdieu⁵, une telle connexion s’établit entre ‘texte’, relevant de la dimension //moderne//, et ‘mémoire’, relevant de la dimension //traditionnel//, par le biais du trait /conservation de la culture/ ; et entre ‘loi du marché’ {/moderne/, /sanction/} et ‘code de l’honneur’ {/traditionnel/, /sanction/} par la médiation du trait /sanction/.

Si les membres d’un même taxème appartiennent toujours à la même dimension, les membres d’un même domaine peuvent relever de dimensions différentes. François Rastier cite, à ce propos, l’exemple de ‘blanquette’ (/inanimé//) et de ‘cuisinier’ (/animé//) qui relèvent tous les deux du domaine //alimentation// (Rastier, 2009, p.59).

2.1.4. Les champs

Dans *Sémantique pour l’analyse* cette catégorisation en trois classes est modifiée avec l’introduction d’une quatrième classe, celle de *champ sémantique* : « Le *champ* est un ensemble structuré de taxèmes ; par exemple le champ //moyens de transport// comprend des taxèmes comme //‘autobus’, ‘métro’, ‘RER’//, et //‘autocar’, ‘train’// » (Rastier, 2005).

Contrairement aux taxèmes, aux domaines et aux dimensions, les champs ne sont pas des classes définies en langue, mais « des espaces sémantiques intermédiaires et temporaires qui correspondent à l’activité en cours » (ibid.). Dans *La distinction*⁷, les classes sociales fonctionnent par exemple comme des champs sémantiques, au moment où les fractions de classes, rentrant dans la composition des classes sociales, correspondent à des taxèmes. Ainsi, par le biais du trait /capital culturel élevé/, le taxème des professeurs occupe, au sein du champ sémantique de la classe dominante, une position homologue à celle qu’occupe le taxème des instituteurs au sein du champ sémantique des classes moyennes.

2.2. Typologie des sèmes ou des traits sémantiques

Les traits sémantiques ou les sèmes se définissent au sein des classes distinguées plus haut. Rastier définit le sème comme « la plus petite unité de signification définie par l’analyse » (2001a, p. 302), tout en précisant, avec Bernard Pottier, qu’il représente : « le trait distinctif sémantique d’un sémème, relativement à un petit ensemble de termes réellement disponibles et vraisemblablement utilisables chez le locuteur dans une circonstance donnée de communication »⁸. Il existe deux grandes divisions de sèmes. La première oppose les *sèmes génériques* aux *sèmes spécifiques*, la seconde les *sèmes inhérents* aux *sèmes afférents*.

2.2.1. Sèmes génériques / Sèmes spécifiques

Dans une classe sémantique, nous l’avons dit, il existe deux types de relations, et « la définition des sèmes génériques et des sèmes spécifiques est relative à une classe de sémèmes » (Rastier, 2009, p.49). Les *sèmes*

⁵ Pierre Bourdieu, 1976, « Les modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2-3, pp. 122-132. Cet article a été repris dans une version légèrement remaniée, dans Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, 1980, Paris, Minuit, ch. 8, pp. 209-231.

⁶ Rastier *et al.*, 1994, ch. 3.

⁷ Pierre Bourdieu, 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.

⁸ Bernard Pottier, 1980, « Sémantique et noémique », *Annuario de estudios filológicos*, p. 168, cité par Rastier, 2009, p. 33. Rappelons que Pottier (1974, p. 30) distingue, au sein du sémème, trois types de sèmes : spécifiques, génériques et virtuels. L’ensemble des *sèmes spécifiques* forment le *sémantème* ; l’ensemble des *sèmes génériques* constituent le *classème* ; et l’ensemble des *sèmes virtuels* représentent le *virtuème*.

génériques permettent des relations d'équivalence, les *sèmes spécifiques* des relations d'opposition. En d'autres termes, les sèmes génériques notent l'appartenance d'un sémème à une classe sémantique (taxème, domaine ou dimension) et les sèmes spécifiques opposent des sémèmes au sein de la classe sémantique de moindre généralité (taxème):

- i) les sèmes microgénériques indexent des sémèmes différents au sein d'un même taxème. Ainsi le trait /couvert/ est dit microgénérique parce qu'il est commun aux sémèmes 'couteau', 'fourchette' et 'cuillère'; le sème /pour s'asseoir/ est également microgénérique car il note l'appartenance de 'canapé', 'tabouret', 'fauteuil' au taxème //siège//.
- ii) les sèmes mésogénériques indexent des sémèmes différents au sein d'un même domaine. Ainsi le sème /alimentation/ se définit comme mésogénérique vu qu'il note l'appartenance de sémèmes comme 'cuisinier', 'couvert', 'restaurant' au même domaine sémantique. Le trait /économie/ est mésogénérique et note l'appartenance de 'monnaie', 'marché', 'marchandise' au domaine économique.
- iii) les sèmes macrogénériques enfin permettent d'associer un sémème à une dimension sémantique : 'on' dimension //animé// vs 'ça' dimension //inanimé//. Ces traits de grande généralité sont définis comme des sèmes dimensionnels. Ils indexent des sémèmes (contenus sémantiques) à des dimensions. Le trait /non-matériel/ est, par exemple, un sème macrogénérique qui s'actualise dans 'symbolique', 'culture', 'honneur', etc.
- iv) contrairement aux sèmes génériques, les sèmes spécifiques opposent à l'intérieur d'une même classe (un taxème) des sémèmes entre eux. Dans une classe comme //couverts//, les sèmes /pour prendre/ et /pour couper/ sont dits spécifiques parce qu'ils permettent de distinguer entre 'cuillère' et 'couteau'. Dans *Le bal des célibataires*⁹, le trait /ainé/ est par exemple un sème spécifique relativement au taxème //rang de naissance//.

Le sémème 'couteau' contient ainsi les sèmes inhérents suivants :

- sème microgénérique /couvert/ (qui note son appartenance à un taxème) ;
- sème mésogénérique /alimentation/ (qui note son appartenance à un domaine) ;
- sèmes macrogénériques /concret/, /inanimé/ (qui notent son appartenance à deux dimensions) ;
- sème spécifique /pour couper/ (qui le distingue des autres membres de son taxème).

2.2.2. Sèmes inhérents / Sèmes afférents

La catégorisation *sèmes génériques/ sèmes spécifiques* ne tient compte que des contraintes du système linguistique. La distinction complémentaire *sèmes inhérents/ sèmes afférents* permet, au contraire, de rendre compte de la diversité des normes : « les sèmes inhérents relèvent du système fonctionnel de la langue ; et les sèmes afférents d'autres types de codification : normes socialisées, voire idiolectales » (Rastier, 2009, p.44). Dans le glossaire d'*Arts et sciences du texte* (Rastier, 2001a) on peut lire les définitions suivantes :

« *Sème inhérent* : sème que l'occurrence hérite du type, par défaut. »

« *Sème afférent* : extrémité d'une relation antisymétrique entre deux sémèmes appartenant à des taxèmes différents. Il est soit activé par instruction contextuelle quand il est socialement normé (ex. : /irénique/ pour 'colombe' vs /polémique/ pour 'corbeau'), soit propagé par prédication et/ou qualification».

Cette définition appelle deux observations:

- o d'une part, les sèmes inhérents sont prescrits par le système fonctionnel de la langue. Ils sont actualisés chaque fois que le contexte ne l'interdit pas ;
- o d'autre part, les sèmes afférents ne sont actualisés que lorsqu'une indication le requiert. Ils sont de deux types : contextuels si l'indication appartient au contexte linguistique, socialement normés si leur actualisation est commandée par des valeurs sociales comme les *topoi* par exemple.

La division sème afférent /sème inhérent se superpose à la première (sème générique /sème spécifique), si bien que tout sème générique ou spécifique peut être inhérent s'il est prescrit par le système linguistique ou afférent s'il est actualisé au moyen d'autres normes.

Le travail sur corpus nous semble pouvoir se dispenser de cette distinction, dans la mesure où on ne travaille que sur des sèmes réellement actualisés dans les textes étudiés.¹⁰ L'identification des sèmes, y compris celle des sèmes inhérents, dépend du contexte, non seulement parce que « rien ne peut être

⁹ Pierre Bourdieu, 2002, *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, seuil.

¹⁰ Pour une discussion sur l'inhérence et l'afférence en sémantique interprétative, voir l'article de Sémir Badir (Badir, 2002) et les remarques de Régis Missire (Missire, 2002), sur le site de *Texto*.

représenté en langue qui n'ait été auparavant décrit en contexte » (Rastier, 2009, p. 63), mais aussi parce qu'un sème inhérent peut aussi bien être virtualisé en contexte, malgré les prescriptions de la langue. L'interprétation rend compte, non pas de règles, mais de normes contextuelles, discursives ou individuelles. Le contenu 'économie' par exemple actualise régulièrement, dans l'idiote dialecte bourdieusien, le sème /restreint/, car selon Bourdieu « l'économie au sens large » doit rendre compte aussi bien de l'ordre non-économique que du profit symbolique qui définit ce dernier.

Par exemple, les contenus 'texte' et 'mémoire', tels qu'on peut les reconstruire chez Bourdieu (1976), peuvent être représentés de la manière suivante :

- 'mémoire 1' : /conservation de la culture/, /culture/, /traditionnel/, /incorporation/ ;
- 'mémoire 2' : /conservation de la culture/, /culture/, /moderne/, /incorporation/ ;
- 'texte' : /conservation de la culture/, /culture/, /moderne/, /objectivation/.

Pour analyser ces contenus, il convient de distinguer deux univers sémantiques, celui de la tradition des sociétés sans écriture, et celui de la modernité de la raison graphique (cf. Goody, 1979). Le contenu 'mémoire 1' appartient au premier univers, alors que les contenus 'mémoire 2' et 'texte' relèvent du second. Les trois contenus ont en commun le sème domaniale /culture/ ; 'mémoire 1' s'oppose doublement à 'texte', par les sèmes dimensionnels /traditionnel/ et /incorporation/ ; 'mémoire 2' a en commun avec 'texte' le sème dimensionnel /moderne/, et s'oppose à lui par le sème dimensionnel /incorporation/. Le trait /conservation de la culture/ est un sème spécifique qui permet de relier un contenu relevant d'un univers à un contenu relevant d'un autre univers ('mémoire 1'/traditionnel/ et 'texte' /moderne/), ou deux contenus relevant d'un même univers, mais qui s'opposent par deux autres sèmes dimensionnels ('mémoire 2' : /moderne/, /incorporation/ et 'texte' : /moderne/, /objectivation/).

3. L'isotopie sémantique

Le concept a été introduit en linguistique par Greimas dans *Sémantique structurale* (Greimas, 1986). Le chapitre 4 de *Sémantique interprétative* (Rastier, 2009) présente l'histoire de ce concept et quelques usages qui en ont été faits par différentes approches. Cet aspect historique ne nous retiendra pas ici. « Comme le mot homonyme de la physique, et préalablement à toute définition, il évoque, écrit Rastier, d'une part la notion d'identité et de similarité, d'autre part la notion d'appartenance à un champ, domaine ou lieu » (Rastier, 2009, p. 87).

L'isotopie sémantique est le résultat de la récurrence syntagmatique, dans une suite linguistique, d'un même sème : « Les relations d'identité entre les occurrences du sème isotopant induisent des relations d'équivalence entre les sémèmes qui l'incluent. » (Rastier, 2001a, p. 299). Autrement dit, une isotopie se présente comme une chaîne de sémèmes possédant au moins un sème en commun, générique ou spécifique.

La présomption joue un rôle important dans l'identification d'une isotopie ou d'un faisceau d'isotopies au sein d'un texte : on présume d'abord l'existence d'une isotopie et on procède ensuite à l'identification des occurrences du sème isotopant, et non l'inverse. La notion de présomption renvoie à l'idée qu'on ne lit jamais un texte sans hypothèse de lecture concrétisant un point de vue. La compétence interprétative du lecteur est, à ce titre, déterminante quant à qualité et la pertinence de la lecture produite. L'établissement de certaines isotopies, sans une connaissance approfondie du texte, de son intertexte et de la tradition à laquelle il appartient, demeure non-concevable.

L'isotopie étant définie par la récurrence d'un même sème, la nature de celui-ci induit un type particulier d'isotopies. Selon que le sème isotopant est spécifique ou générique, l'isotopie sera dite spécifique ou générique. Étant donné que les sèmes génériques sont de trois sortes, les isotopies génériques se présentent donc également sous trois formes.

3.1. Les trois types d'isotopies génériques

i) *L'isotopie microgénérique* est induite par la récurrence d'un sème microgénérique, c'est-à-dire indexant des sémèmes du même taxème. Exemple : *Et l'entrecôte, bleue, saignante, à point, bien cuite ?* La récurrence, dans les sémèmes 'bleue', 'saignante', 'à point' et 'bien cuite' du sème /degré de cuisson/ assure une telle isotopie, car ce sème note l'appartenance à un taxème, celui du degré de cuisson.

ii) *L'isotopie mésogénérique* est induite par la récurrence d'un sème mésogénérique, c'est-à-dire indexant des sémèmes du même domaine. Exemple : *L'amiral Nelson ordonna de charger les voiles.* Dans cet énoncé, on constate la récurrence du sème /navigation/ qui est commun aux sémèmes 'amiral', 'charger' et 'voile'. Puisque ce sème note l'appartenance à un domaine, cette isotopie sera dite mésogénérique.

iii) *l'isotopie macrogénérique* est induite par la récurrence d'un trait sémantique notant l'appartenance à la même dimension. Exemple : *Le hérisson insectivore n'est pas de la même famille que le porc-épic*. Le trait macrogénérique /animé/, est présent dans la plupart des sémèmes de cet énoncé¹¹. La récurrence des traits /intérieurité/ et /extérieurité/ dans les textes algériens de Bourdieu¹², induisent ce type d'isotopies.

3.2. L'isotopie spécifique

Enfin, une isotopie spécifique résulte de la récurrence d'un sème spécifique. La chaîne des sémèmes incluant les occurrences du sème isotopant peuvent appartenir à des taxèmes, domaines ou dimensions différents, comme ils peuvent relever du même domaine et /ou de la même dimension, mais non du même taxème¹³.

Exemple: *L'aube allume la source* (P. Eluard). Le trait /inchoatif/, présent dans 'aube', 'allume' et 'source', induit dans cet exemple une isotopie spécifique (Rastier, 2009, p. 112).

4. Les composantes sémantiques du texte

La SI, au moyen des concepts qui précèdent, s'occupe de l'étude du plan du contenu au sein du texte qu'elle définit comme l'interaction non séquentielle de quatre composantes sémantiques : la thématique (contenus investis, isotopies), la dialectique (acteurs, états et processus), la dialogique (énonciation représentée, modalisation) et la tactique (disposition et enchaînement des contenus) (Rastier *et al.*, 1994, ch. 7 et Rastier, 2001a, pp. 38-41). Cette conception concrétise le projet d'une théorie unifiée, se substituant aux modèles partiels du texte. La dialectique intègre et dépasse les travaux ayant porté sur le récit ou la théorie de l'argumentation dans la langue développée par Ducrot et Anscombe¹⁴, la dialogique ceux qui portent sur l'énonciation ou la narration par exemple et une partie de la théorie de l'argumentation dans le discours¹⁵.

4.1. La thématique : fonds et formes sémantiques

Rappelons d'abord qu'il existe trois types de classes sémantiques, les taxèmes, les domaines et les dimensions, et qu'au sein de chacune d'elles, est spécifié un type particulier de trait générique (microgénérique, mésogénérique et macrogénérique). Les sèmes spécifiques disjoignent des sémèmes au sein d'une classe. La récurrence d'un type particulier de sème induit un type particulier d'isotopie. Par suite, la typologie des sèmes et des classes a servi à établir celle des isotopies.

Dans la première tentative de systématisation de la composante thématique (*Sens et textualité*, 1989, ch. 4), Rastier oppose les thèmes spécifiques aux thèmes génériques et, au sein de ces derniers, il distingue trois types de thèmes : (i) les thèmes microgénériques ou taxémiques (ii) les thèmes mésogénériques ou domaniaux et (iii) les thèmes macrogénériques ou dimensionnels. Cette classification est parallèle à celles des sèmes et des isotopies : « Aux trois types de classes sémantiques correspondent trois types de thèmes génériques » (Rastier, 1989, p. 55). Cependant, la définition du thème sera ensuite reformulée et précisée. Dans *Arts et sciences du texte* (Rastier, 2001a) on lit en effet:

« La récurrence d'un sème générique induit une isotopie générique. Et parfois, dans son acception générale, le mot thème est employé pour désigner le "sujet" d'un texte, c'est-à-dire son isotopie générique dominante, ordinairement un domaine sémantique. [...] Nous avons à ce propos parlé de thème générique, ce qui est quelque peu excessif, car une isotopie n'est pas une structure. En revanche, un thème spécifique peut se définir comme une molécule sémique, c'est-à-dire un groupement structuré de sèmes spécifiques » (Rastier, 2001a, p. 197).

¹¹ Les trois exemples d'isotopies génériques sont empruntés à Rastier (2009, p.112).

¹² Pierre Bourdieu, 1961, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », nouvelle édition revue et corrigée (première édition 1958) ; Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad, 1964, *Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Minuit ; Pierre Bourdieu, 1977, *Algérie 60, structures économiques et structures temporelles*, Paris, Minuit.

¹³ Car « le sème isotopant serait alors par définition un sème générique » (Rastier, 2009, p.112).

¹⁴ Voir par exemple Ducrot, 1980, et Anscombe & Ducrot, 1983. Voir, pour une synthèse des théories de l'argumentation, Breton & Gautier, 2000.

¹⁵ On peut en effet situer ici la théorie de l'argumentation dans le discours développée par Ruth Amossy, 2000, qui emprunte le cadre de pensée aristotélicien (cf. Aristote, *Rhétorique*, livre 2) et qui vise à articuler les notions de *logos*, *d'ethos* et de *pathos* : le *logos* relève de la composante dialectique, l'*ethos* et le *pathos* de la composante dialogique. Voir, sur les rapports entre rhétorique et dialectique chez Aristote, Reboul, 2001, pp. 46-49.

Les isotopies génériques, particulièrement domaniales, ne constituent donc pas à proprement parler des thèmes, mais des fonds sémantiques. Elles peuvent se manifester en situation d'enchaînement ou d'entrelacement. La première situation correspond aux cas où une première isotopie est identifiée au sein d'un premier passage, au moment où une deuxième se manifeste séparément au sein d'un deuxième passage, les deux isotopies se succédant dans le même texte sans en quelque sorte se croiser. La seconde situation se retrouve, au contraire, dans les cas où plusieurs isotopies sont simultanément identifiées au sein d'un même passage.

Une isotopie spécifique ou un faisceau d'isotopies spécifiques constituent des formes sémantiques, dont les thèmes sont un cas particulier. Un thème est une molécule sémique¹⁶ et, contrairement à une isotopie, il se présente comme une structure, c'est-à-dire un groupement de sèmes, plus ou moins régulier. Si les isotopies génériques établissent des *fonds perceptifs*, les isotopies spécifiques sont définies comme des *formes régulières* qui se détachent sur ces derniers (2001a, p.48). Les concepts et les notions scientifiques peuvent précisément être décrits, dans ce cadre, comme des formes sémantiques, et les grands domaines de la pratique ou les champs sociaux comme des fonds sémantiques)¹⁷.

4.2. La composante dialectique

La dialectique, « qui comprend entre autres les théories du récit » (Rastier, 2001a, p. 39), est composée de deux niveaux : *événementiel* et *agonistique*. Le premier niveau met en jeu des acteurs, des rôles et des fonctions, le second met en scène des séquences et des agonistes. Cette composante décrit donc les états et les processus au sein du texte.

4.2.1. Le niveau événementiel

Ses unités sont les acteurs, les rôles et les fonctions :

Les acteurs

« Un *acteur* peut être défini comme une classe d'actants qu'il subsume : il est constitué par totalisation d'actants anaphoriques dont les dénominations lexicalisent un ou plusieurs de ses sèmes » (Rastier, 2001, p.39). Les actants ainsi subsumés ont le statut d'occurrences par rapport à l'acteur qui possède alors le statut de type. Les actants sont instanciés par des dénominations, des descriptions définies ou indéfinies, ou par pronominalisation.

« Un acteur se compose de trois sortes de traits : une molécule sémique constituée des sèmes spécifique de ses actants, des sèmes génériques [...] ; des sèmes afférents qui sont des rôles construits à partir des cas sémantiques associés aux actants qu'il subsume » (2001a, p. 39). Les acteurs rentrent en interaction les uns avec les autres, au sein de processus ou de fonctions, et occupent de ce fait des rôles.

Les rôles

« Un rôle est un type d'interaction entre acteurs » (Rastier, 1989, p.73). Les rôles se définissent relativement aux acteurs. Ce sont des cas sémantiques (ergatif, accusatif, datif, etc.) associés aux actants subsumés par un acteur, un cas sémantique étant, au sein d'un procès, une relation entre actants. Un rôle est défini, au sein d'une fonction ou d'un processus, par la place occupée par un acteur participant à ce processus ou à cette fonction.

Les fonctions

« Les fonctions sont des interactions typiques entre acteurs : ce sont des classes de processus » (Rastier, 2001a, p.40). Les fonctions ont le statut de type par rapport aux processus qui en sont les actualisations. Dans « Le démon de l'analogie »¹⁸, on relève deux fonctions principales à valence binaire, la *réunion des contraires* et la *séparation des contraires*, qui s'actualisent dans différents processus. La première s'actualise par exemple dans *labour, mariage, cuisson* etc., la seconde dans *moisson, sacrifice d'un bœuf, coupe du tissage*, etc. Les fonctions se

¹⁶ Pour un exemple de molécule sémique, voir Rastier, 1989, pp. 166- 170.

¹⁷ Cf. Rastier, 2006b et 2011, ch. 6.

¹⁸ Pierre Bourdieu, 1980, « Le démon de l'analogie », in *Le sens pratique*, 1980, Paris, Minuit, Livre 2, ch. 3, pp. 333- 439. Ce texte a initialement paru sous forme d'article : « Le sens pratique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1, 1976, pp. 43-86. Notons au passage que le titre de l'article de 1976 (« Le sens pratique » entre guillemets) portant sur le système mythico-rituel kabyle, c'est-à-dire un cas particulier d'organisation sociale, devient en 1980 le titre d'un manifeste théorique (*Le sens pratique* en italique) présentant une théorie générale du social, l'article devenant un simple chapitre de ce manifeste. .

spécifient, lors de leur actualisation dans des processus, par des sèmes génériques. Par exemple (Bourdieu, 1980), les acteurs *le soc* et *la faucille*, qui interagissent respectivement avec *la terre* (dans les *labours*) et *l'épi* (dans la *moisson*) relèvent du domaine agricole.

Les fonctions peuvent se grouper au sein de syntagmes fonctionnels : « un échange se compose de deux transmissions, un affrontement d'une attaque et d'une contre-attaque » (Rastier, 2001a, p.40). Un syntagme fonctionnel est un enchaînement codifié de fonctions régies par des relations de présupposition.

4.2.2. Le niveau agonistique

Les unités du niveau agonistique sont les agonistes et les séquences.

Les agonistes

Si les actants sont subsumés par un seul acteur, un agoniste peut à son tour subsumer différents acteurs : « Un agoniste est un type constitutif d'une classe d'acteurs » (Rastier, 2001a, p.40). A la différence des acteurs, présents dans presque tous les textes qui comportent une composante dialectique, les agonistes ne se rencontrent en général que dans des textes littéraires ou mythiques. Toutefois, dans « Le démon de l'analogie »¹⁹ qui porte sur le système mythico-rituel kabyle, les molécules du *masculin* et du *féminin* semblent constituer des agonistes. La première subsume, par exemple, les acteurs *la place publique, l'homme, le soc*, la seconde les acteurs *l'espace intérieur, la femme, la terre*.

Les agonistes s'actualisent donc par des acteurs au sein de fonctions (classes de processus) ou de syntagmes fonctionnels (enchaînements codifiés de fonctions). Pour construire un agoniste, il faut partir de l'analyse des différentes occurrences des acteurs dont il constitue la classe. Un agoniste est alors défini, relativement à ses acteurs, comme l'ensemble des composants invariants ou équivalents de leurs molécules sémiques²⁰ après analyse des processus et fonctions dans lesquels ils rentrent en jeu. Les agonistes sont étroitement liés au système de valeurs du texte, et donc aux évaluations positives ou négatives, propres à la culture et à la pratique sociale où est produit le texte. *Héros, traître* ne se conçoivent que relativement à une culture, un corpus, une pratique, un texte.

Les séquences

Une séquence est obtenue par « homologation de syntagmes fonctionnels de même forme » (Rastier, 2001a, p. 40). Une séquence est une structure paradigmatique de rang supérieur aux syntagmes fonctionnels (enchaînements codifiés de fonctions). Les relations au sein d'une séquence sont définies par des rapports de présupposition: un syntagme ou une fonction 2 présuppose un syntagme ou une fonction 1 qui le (la précède)²¹.

Par exemple, l'enchaînement labour-moisson, dans « Le démon de l'analogie »²², est l'actualisation, dans le domaine agricole, d'une séquence où une opération paradigmatique de *réunion des contraires* est systématiquement suivie par une autre opération paradigmatique, celle de la *séparation des contraires*. Les contraires (masculin/féminin, sec/humide) sont naturellement à l'état séparé /nature/. Une première intervention humaine /culture/ (ex. labours) les réunit d'abord, pour qu'une autre intervention humaine /culture/ (ex. moisson) les sépare ensuite et les renvoie à l'état séparé /nature/. Les deux opérations se présupposent, cycliquement, l'une l'autre : état séparé → réunion → séparation → état séparé → réunion → séparation → état séparé ... Cette séquence se répète dans plusieurs domaines, année agraire, sexualité, tissage, cuisine, poterie, etc., en mettant en jeu à chaque fois des acteurs spécifiques au domaine considéré. Une séquence est donc une structure paradigmatique, de rang supérieur aux fonctions et aux syntagmes fonctionnels, mais qui se spécifie comme ces derniers par des sèmes génériques.

4.3. La dialogique

La dialogique rend compte de la modalisation des unités sémantique et de l'énonciation représentée (Rastier, 2001a, p 41). Elle prend en charge entre autres les phénomènes dont rendent compte les théories de l'énonciation, par exemple la théorie de la polyphonie de Ducrot ou le dialogisme issu de Bakhtine. La *logique du sens*²³ de Robert Martin constitue la source d'inspiration centrale dans les fondements de la composante dialogique, bien que François Rastier se démarque de la perspective de Martin sur deux points : d'une part, les

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Cf. Rastier, 1994 *et al.*, p. 180, et Rastier, 2001a, p.40.

²¹ Cf. Rastier, 1989, pp. 72-78, et plus particulièrement p. 78 pour un exemple de séquence.

²² Bourdieu, 1980.

²³ Robert Martin, 1983 (2^e éd. 1992), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.

univers ne sont pas rapportés à des locuteurs réels, mais aux acteurs de l'énonciation représentée, d'autre part, Rastier n'adopte pas une perspective vériconditionnelle, mais différentielle (Rastier, 1989, p. 83).

A tout acteur se trouve associé un foyer énonciatif et un univers, et ce dernier se définit comme l'« ensemble des propositions ou unités textuelles attribuées à un acteur » (Rastier, 2001a, p. 303). Trois mondes peuvent être distingués au sein d'un même univers : le monde factuel (modalité assertorique), le monde contrefactuel (modalités de l'impossible ou de l'irréel) et le monde du possible (Rastier, 1989, p.84). François Rastier donne les exemples des textes d'instructions techniques et ceux des articles scientifiques. Les premiers ne présentent qu'un seul foyer énonciatif, bien qu'il ne soit pas nommé, alors que les seconds « multiplient les énonciateurs délégués par le biais de citations ou d'allusions » (2001a, p. 41).

4.4. La tactique

Cette quatrième et dernière composante rend compte de la disposition des unités sémantiques, dont elle décrit les relations distributionnelles (2001a, p. 41). Elle étudie la succession des unités relatives à toutes les composantes du texte, notamment les rythmes thématiques (modalité d'entrelacement des isotopies, par exemple) et les rythmes dialogiques (changements d'univers, par exemple)²⁴.

5. Texte, interprétation et praxéologie

Suivant le principe que le global (le texte) détermine le local (les mots, les phrases) tout engage la linguistique à prendre les textes comme objet, d'autant que ce sont les seuls qui jouissent d'une réalité empirique. Le mot (palier inférieur) et la phrase (palier intermédiaire) doivent être envisagés, selon ce principe, en fonction du texte. Si le signe a été considéré comme l'unité *élémentaire*, le texte est défini comme l'unité *fondamentale*. L'enjeu est de taille :

« Pour décrire la richesse des relations contextuelles, la linguistique ne peut rester dans l'espace douillet mais confiné de la phrase ; elle s'ouvre aux textes, et par là aux cultures et à l'histoire, en réaffirmant son statut de science sociale (et non formelle) » (Rastier, 1989, p.7).

Le texte est « une suite linguistique empirique attestée, produite dans une pratique sociale déterminée, et fixée sur un support quelconque » (Rastier, 2001a, p.21). Il constitue à la fois « le palier de complexité supérieur de l'usage linguistique » (Rastier *et al.*, 1994, p.171) et le contexte immédiat, minimal et indispensable, de l'activité interprétative dont le contexte global, maximal, est constitué par tout le corpus : « Alors que le mot, ou plus précisément le morphème, reste l'unité élémentaire, le texte est l'unité *fondamentale*, mais non maximale, puisque tout texte prend son sens dans un corpus » (2001a, p. 232). Considérés dans leurs structures transphrastiques, les textes constituent l'objet empirique de la linguistique, dont l'analyse se fait relativement à un corpus et à une pratique sociale.

Le système linguistique n'est pas la seule instance qui intervient dans les productions linguistiques. Des normes diverses sont également à l'œuvre : « Chaque texte procède d'un genre, et chaque genre est relatif à un discours (politique, religieux, scientifique, littéraire, etc.) » (Rastier, 1996b, p.17). Des normes sociales, génériques, discursives, individuelles se superposent donc aux règles linguistiques. Chaque niveau détermine un type de contraintes spécifiques. Celles qui relèvent du système fonctionnel constituent un *dialecte*. Les contraintes déterminées par des normes sociales, génériques ou discursives définissent un *sociolecte*. Enfin, les régularités propres à un individu particulier renvoient à un *idiolecte*. La sémantique interprétative, en reprenant le projet comparatif et historique qui fonde les sciences sociales, peut rendre compte, dans le cadre d'études empiriques de corpus, de ces différentes régularités au sein des textes.

Si les textes sont des performances sémiotiques, et si toute performance sémiotique engage un dispositif polysémiotique, et non la seule compétence linguistique, les rapports entre langue et parole sont alors réexaminés. La sémantique interprétative, plaidant pour une conception non antinomique de la dualité langue/parole (Rastier, 2004), postule précisément que l'espace des normes, génériques, discursives (ou plus généralement sociales) constitue un niveau intermédiaire entre les virtualités qu'offrent la langue (le système, le dialecte) et les actualisations que permet de réaliser la parole (le procès, l'idiolecte).

La notion de discours est ici reformulée. Le discours ne renvoie pas à une dimension du langage, habituellement opposé au texte, mais à la contrepartie sémiotique d'une activité sociale. Cette acception est conforme à la perspective praxéologique, dont l'objectif directeur demeure la description des performances sémiotiques au sein de situations sociales réelles. Dans cet usage, le concept de discours renvoie à un ensemble de genres liés à une pratique sociale. Au sein du discours scientifique, par exemple, on rencontre

²⁴ Cf. Rastier, 1989, pp. 95- 102.

des articles, des thèses, des monographies, des comptes rendu, des cours, etc. Ces quelques propositions résument rapidement le projet d'une poétique généralisée (Rastier, 2001a, ch. 8), qui vise à traiter non plus seulement du discours littéraire ou journalistique, mais de tous types de discours, y compris le discours scientifique.

L'activité interprétative vise donc exclusivement la description d'un texte. S'il lui arrive occasionnellement de s'assigner le but de rendre compte des paliers inférieurs, cela n'est possible, en bonne méthode, que relativement au texte, conçu comme contexte immédiat du travail interprétatif. L'interprétation doit en outre tenir compte de la situation historique et culturelle d'énonciation, la pratique sociale au sein de laquelle le texte a été produit. Plus fondamentalement donc, ce programme est une praxéologie linguistique selon laquelle chaque pratique sociale comporte une instance linguistique.

5.1. Les régimes de la textualité

Les textes sont produits, reçus et lus, et les structures textuelles, qui s'organisent sous forme d'univers sémantiques, induisent des impressions référentielles qui renvoient à des mondes réels, possibles ou fictifs. Ces trois paramètres, production, réception et référence, définissent *trois régimes de la textualité* :

« Le mode *génétique* détermine ou du moins contraint la production du texte ; ce mode est lui-même contraint par la situation et la pratique. Le mode *mimétique* rend compte de son régime d'impression référentielle. Enfin le mode *herméneutique* régit les parcours d'interprétation » (Rastier, 2001a, pp. 233-234).

Ainsi, l'ordre herméneutique/génétique et l'ordre référentiel (mimétique) s'ajoutent dans ce cadre conceptuel aux traditionnels ordres syntagmatique et paradigmatique distingués en linguistique, et le corpus devient le lieu privilégié pour l'étude des régimes de la textualité²⁵.

L'ordre herméneutique/génétique pose la question des conditions d'interprétation et de production des performances sémiotiques. Cette exigence découle de l'hypothèse selon laquelle la production des textes ne se réduit pas à une codification abstraite, pas plus que leur lecture ne se réduit à un processus de décodage. Tout ce qui affecte la situation d'énonciation/réception (facteurs pragmatiques, bien entendu, mais aussi contexte culturel et historique au sens large) relève de l'ordre herméneutique/génétique (Rastier, 2009, p. 283). Un texte est écrit dans un genre et un discours définis relativement à une pratique sociale. Pour être lu correctement, il doit être rapporté aux conditions relatives à la pratique sociale où il est produit. Si « l'appréhension du palier de complexité supérieur, celui du texte, commande celui des niveaux de complexité inférieur », mots, phrases, ou passages, il reste que « la globalité de la pratique sociale commande la globalité du texte » (Rastier, 2001a, p. 107). Le statut théorique de l'ordre herméneutique ainsi conçu n'est pas défini par la philosophie en fonction d'une problématique philosophique, mais par la sémantique en fonction d'une problématique linguistique. Il relève donc, non pas de la discipline philosophique, mais de la discipline linguistique qui le régit épistémologiquement : « Il témoigne d'une herméneutique intégrée, qui prend [...] la forme d'une sémantique interprétative, et non d'une herméneutique intégrante dont l'aboutissement serait une philosophie du sens » (*Ibid.*, p. 108)

Si l'ordre herméneutique renvoie à l'incidence de la pratique sociale sur le texte, l'ordre référentiel par contre souligne l'incidence du texte (performance sémiotique) sur la pratique où il est produit et interprété. Cela découle d'un principe plus général qui accorde à la sphère sémiotique une autonomie vis-à-vis de la sphère physique et celle des représentations mentales²⁶. Le monde sémiotique remplit, dans ce cadre, une fonction médiatrice entre le monde physique et le monde psychologique, en contraignant la formation des représentations. Sans lui, les représentations que l'on se fait du monde biologique ou social ne sont guère possibles. Il jouit à ce titre d'une objectivité qui fait de lui, non pas un simple pôle passif déterminé de l'extérieur, mais un pôle actif qui exerce une influence sur le non-sémiotique, comme les représentations mentales ou sociales, dont il reçoit à son tour des déterminations.

5.2. Parcours au sein du passage et entre passages

L'activité interprétative procède d'un point de vue qui la détermine. Ce point de vue se concrétise dans toutes les étapes de la construction d'un parcours interprétatif, « ensemble d'opérations permettant d'assigner un ou plusieurs sens à un texte ou un passage » (Rastier 2001a). Le passage, dont la sélection constitue une opération déterminante dans tout parcours, est l'unité textuelle élémentaire (Rastier, 2001, p.24). La

²⁵ Cf. Rastier, 2011, p. 23-24.

²⁶ Pour un développement, voir Rastier, 1991, pp. 242-245.

linguistique, en renouant avec les textes et les corpus, renoue avec la philologie et l'herméneutique, la première pour les établir, la seconde pour les interpréter (Rastier, 2011, p. 18). La notion de point de vue relève ainsi de l'herméneutique, celle de garantie de la philologie. Ces deux notions rendent compte, dans la sémantique textuelle, des enjeux que recèle toute sélection de passage, et du rôle que ce dernier occupe dans le processus d'objectivation du sens:

« Chaque interprétation isole, construit, analyse et hiérarchise des passages sur le modèle du commentaire. Elle les recontextualise en elle, tout en permettant d'accéder à sa source : comme le texte commenté revêt la fonction de garant et le commentaire concrétise le point de vue qui préside à la description, la donnée construite qu'est le passage sert de médiation objectivante entre le texte et sa description » (Rastier, 2008, p.6).

La *contextualisation* est au cœur de l'interprétation. Elle se fait à trois niveaux principaux, au sein d'un passage, entre passages du même texte et entre passages de textes différents. Ainsi, suivant ces trois niveaux, un passage est rapporté :

« (i) à son voisinage, selon des zones de localité (syntagme, période) de taille croissante ;
 (ii) à d'autres passages du même texte, convoqués soit pour des tâches d'assimilation, soit de contraste ;
 (iii) enfin à d'autres passages d'autres textes, choisis (délibérément ou non) dans le corpus de référence, et qui entrent, par ce choix, dans le corpus de travail. » (Rastier, 2001a, p. 92)

Les deux premiers niveaux relèvent de l'intratextualité, le troisième en revanche relève de l'intertextualité. Dans les textes du même corpus, les liens intertextuels jouent ainsi un rôle dans la contextualisation :

« Au principe de contextualité répond le *principe d'intertextualité* qui s'applique à un autre palier, mais de manière analogue : deux passages de textes différents, si brefs soient-ils, et fussent-ils réduits à la dimension d'un signe, sélectionnent réciproquement, dès qu'ils sont mis côte à côte, des éléments de signification (sèmes) » (2001a, p. 92).

Complémentairement à la contextualisation, il convient de détailler la notion de *transformation textuelle*, dans un même texte ou entre textes différents (cf. notamment, Rastier, 2001a et 2008). Dans le cadre de la conception morphosémantique selon laquelle le sens résulte de la perception de formes (groupement stable de sèmes) contrastant sur des fonds (isotopie génériques), l'activité interprétative est un travail de mise en évidence de ces formes et de ces fonds, en même temps qu'une description de leur évolution dans le temps textuel ou historique.

Les formes sémantiques, dans un même texte (temps textuel), ou d'un texte à l'autre (temps historique) subissent en effet des transformations, qui se manifestent par la perte ou l'ajout d'un ou de plusieurs traits spécifiques, par l'apparition ou la disparition de fonds sémantiques. La même forme peut ainsi se profiler, en passant d'un passage à l'autre, sur deux fonds sémantiques différents. La notion d'*habitus* (Bourdieu, 1979), ou celle de *système mythico-rituel* (Bourdieu, 1980), donnent à voir le cas de molécules sémiques qui se transposent indéfiniment d'un domaine de la pratique (fond sémantique) à l'autre, de la cuisine au tissage, de l'agriculture à la sexualité, de la consommation culturelle à l'opinion politique, etc.

Les différents états d'une même forme constituent une famille de transformations, et les textes (ou passages) où elles sont identifiées appartiennent à la même lignée de réécriture (Rastier, 2008). Un passage est ainsi le point d'aboutissement de la transformation des passages qui le précèdent, et le point de départ de la réécriture de ceux qui le suivent.

Parallèlement aux deux principes de contextualisation, on peut distinguer deux types de transformations sémantiques, renvoyant à deux parcours différents, mais complémentaires, l'un intratextuel, l'autre intertextuel. Dans un même texte, la transformation est orientée par le temps textuel. Les changements se font dans cette situation sans variable diachronique, puisque la datation est la même pour les deux passages.

D'un texte à l'autre, le parcours devient au contraire intertextuel et fait intervenir le temps historique. Les deux passages sont en effet séparés par un intervalle temporel. Dans cette situation, le passage-cible, objet de l'interprétation, constitue l'intertexte herméneutique du passage-source, et celui-ci occupe par rapport à celui-là le statut d'intertexte génétique (cf. Rastier, 2008). L'intertexte herméneutique réécrit ainsi son intertexte génétique.

6. Zones anthropiques

Pour terminer cette présentation, il nous faut résumer rapidement les principes de la théorie des zones anthropiques (Rastier, 2002a, 1998). Celle-ci distingue, dans la sphère sémiotique de *l'entour humain* (cf. Rastier, 2002a), quatre axes relatifs aux domaines de la personne, de l'espace, du temps et du mode, et chacune de ces sphères est traversée par diverses oppositions :

- « (i) La rupture personnelle oppose à la paire interlocutive JE/TU [...] une troisième personne, qui se définit par son absence de l'interlocution (fût-elle présente physiquement) : IL, ON, ÇA.
- (ii) La rupture locale oppose la paire ICI/LÀ à un troisième terme, LÀ-BAS, ou AILLEURS qui a également la propriété définitoire d'être absent du hic et nunc.
- (iii) A propos de *nunc*, la rupture temporelle oppose le MAINTENANT, le NAGUÈRE, et le FUTUR PROCHE au PASSÉ et au FUTUR. [...].
- (iv) Enfin, la rupture modale oppose le CERTAIN et le PROBABLE au POSSIBLE et à l'IRRÉEL.» (Rastier, 2001b, p. 190).

Dans tous ces domaines, Rastier distingue trois types de repérages : une zone identitaire de coïncidence (je, ici, maintenant, présent, certain) ; une zone proximale d'adjacence (tu, là, naguère, futur proche, probable) ; une zone distale de l'absence (il, là-bas, passé, futur, possible) : « Dans les termes familiers de la philosophie, précise-t-il, la zone proximale est celle de l'empirique, et la zone distale celle du transcendant » (Rastier, 1998, p. 453). La spécificité des langues et des cultures humaines réside ainsi dans leur capacité à parler de ce qui est absent, ce qui n'est pas là, à savoir la zone distale.

Cette conceptualisation répond, sur un plan épistémologique, à un principe théorique fondamental, à savoir que les objets culturels (langues, textes, etc.), pour être correctement analysés, exigent une réflexion anthropologique profonde (Rastier, 2011, p. 25). La théorie des zones anthropiques permet, par exemple, de rendre compte du statut particulier qu'attribue Bourdieu au groupe mozabite dans sa *Sociologie de l'Algérie*²⁷, au sein de l'ensemble de la société algérienne.

7. Perspectives pratiques : modèle théorique et enquête empirique

Le cadre d'analyse ici esquissé est à la fois une théorie sémantique unifiée du mot au corpus, en passant par la phrase et le texte, et une poétique généralisée²⁸ qui vise à rendre compte de la diversité des textes qu'ils soient littéraires ou non littéraires. La force descriptive d'une théorie et sa cohérence se mesurent principalement lors de sa confrontation à la diversité empirique (représentée ici par la diversité des textes, des genres et des discours)²⁹. Par exemple, les textes théoriques, dont relèvent les textes scientifiques, y trouvent une place, et cette généralisation est d'autant plus légitime, voire nécessaire, que les théories scientifiques sont des phénomènes culturels qui se manifestent essentiellement par des textes.

Si l'on admet l'hypothèse que « de sens d'un texte s'étudie en contrastant ses différentes parties et passages [et aussi] en le contrastant avec d'autres textes » (Rastier, 2008), la tâche consiste dans ce cadre, en tenant compte des genres et des discours, à délimiter des corpus, sélectionner en leur sein des passages, construire des parcours interprétatifs, tracer des parcours intratextuels ou intertextuels, au sens de mise en évidence de filiations sémantiques entre des passages qui se réécrivent, soit dans le même texte (réécriture interne) soit

²⁷ C'est ce statut particulier que résume l'expression « paradoxe mozabite ». Dans la première édition de *Sociologie de l'Algérie* (1958, PUF), les Mozabites sont traités dans le chapitre 4, pp. 43-58, intitulé : « La culture mozabite ». Dans la nouvelle édition revue et corrigée (PUF, 1961), ils sont abordés dans le ch.3, pp. 35-50, qui porte le titre : « Les Mozabites ». Dans les deux versions, cette minorité religieuse de rite ibadite, contrairement aux autres groupes d'Algérie majoritairement sunnites de rite malékite, est présentée comme prédisposée à s'adapter sans difficulté à l'esprit (*ethos*) et aux techniques de l'économie capitaliste. Du fait de cette spécificité religieuse, l'argumentation bourdieusienne situe l'esprit du capitalisme dans la zone proximale relativement aux Mozabites, mais dans la zone distale relativement aux autres groupes d'Algérie (Kabyles, Chaouia, etc.).

²⁸ Cf. Rastier, 2001a (chap. 8) et 1989 (pp. 36-53) sur la notion de poétique généralisée ; et Rastier, 2006b, sur le statut de la sémantique des textes théoriques.

²⁹ Nous avons dans ce sens décrit et analysé, au sein d'un corpus de Pierre Bourdieu préalablement classé, la formation et l'évolution de formes sémantiques (notions et concepts), tout en déterminant les fonds sur lesquels ces formes se projettent et relativement aux mondes sociaux dont elles visent à rendre compte (Kabylie, Algérie, Béarn, France). Le classement d'un corpus est une étape qui conditionne toutes les autres opérations, de sélection et d'analyse. Un classement suppose des catégories : selon les genres, les discours, les disciplines, les pratiques sociales, les époques, les terrains empiriques. Le classement est directement déterminé par l'hypothèse de lecture, elle-même informée par le point de vue qui a constitué l'objet d'étude, c'est-à-dire le corpus. Pour un développement, voir l'auteur, 2012, « Sémantique du discours scientifique de Pierre Bourdieu — Construction et classification d'un corpus de travail », [En ligne], *Texto !* Volume XVII-n°4 (2012) URL: <http://www.revue-texto.net/index.php?id=3068>.

d'un texte à l'autre (réécriture externe). Les passages convoqués, sélectionnés d'après un point de vue et une hypothèse explicités, sont d'abord analysés dans leurs structures internes et ensuite ramenés à d'autres passages, par analogie, pour relever des phénomènes communs, par contraste pour caractériser des transformations ou des phénomènes singuliers. Ces opérations conduisent à travailler, selon la formule de François Rastier, « non par accréation et addition, mais par élection » (Rastier, 2001a, p. 109), en élaborant des parcours ponctuels, à l'échelle d'un passage ou d'un texte, qu'il convient ensuite de chercher à confirmer ou à contredire à l'échelle d'un sous-corpus particulier (la partie) ou du corpus global (l'ensemble dont fait partie ce sous-corpus).

Une interprétation n'est jamais définitive, ni exhaustive : « Les chemins de l'interprétation demeurent ainsi des chemins d'enquête qui varient avec les moments et les tâches et relèvent de diverses campagnes de lecture, qui ont chaque fois un objectif différent et une entrée textuelle différente » (Rastier, 2013, p. 196). Une lecture suppose une stratégie et une méthodologie explicites, offrant ainsi la possibilité d'être discutée et évaluée. Si un pluralisme de principe doit être respecté, le débat critique peut cependant récuser une méthodologie pour insuffisance descriptive ou une stratégie si elle ne permet d'apercevoir rien de nouveau.

Bibliographie

- Amossy, R., 2000, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan.
- Anscombre J.-C. & Ducrot, O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- Badir, S. 2002, « Sème inhérent et sème afférent. Examen des critères théoriques dans la sémantique interprétative de François Rastier », *Texto !* décembre 2002 [en ligne] http://www.revue-texto.net/Dialogues/Debat_SI/Badir_seme.html
- Breton, P., & Gautier, G., 2000, *Histoire des théories de l'argumentation*, Paris, La découverte.
- Ducrot, O., 1980, *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit
- Goody, J., 1979, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit.
- Greimas, A.J., 1986 [1966], *Sémantique structurale*, Paris, PUF.
- Hébert, L., 2001, *Introduction à la sémantique des textes*, Paris, Honoré Champion.
- Martin, R., 1983 (2e éd. 1992), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- Missire, R., 2002, « Brèves remarques sur quelques problèmes soulevés dans l'article de Sémir Badir "Sème inhérent et sème afférent. Examen des critères théoriques dans la sémantique interprétative de François Rastier" ». *Texto !* décembre 2002 [en ligne] <http://www.revue-texto.net/Dialogues/Debat_SI/Missire_Remarques.html>.
- Pottier, B., 1974, *Linguistique générale, théorie et description*, Paris, Klincksieck.
- Rastier, F., 1989, *Sens et textualité*, Paris, Hachette : https://www.texto.net/Parutions/Sens-et-textualite/Rastier_sens_et_textualite.html
- Rastier, F., 1991, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF.
- Rastier, F. et al. , 1994, *Sémantique pour l'analyse, de la linguistique à l'informatique*, Paris, Masson.
- Rastier, F., 1996a, « Pour une sémantique des textes – questions d'épistémologie », in F. Rastier (éd.), *Textes et sens*, Paris, Didier Érudition, pp.9-35. En ligne : <https://www.revue-texto.net/Parutions/Textes-et-sens/Textes-et-sens.html>
- Rastier, F., 1996b, « La sémantique des textes : concepts et applications ». *Hermes*, 16, pp.15-37.
- Rastier F., 1996c, « Problématiques du signe et du texte », *Intellectica*, 23, pp.7-53.
- Rastier, F., 1997, « Herméneutique matérielle et sémantique des textes », in Salanskis et coll. éds. , *Herméneutique : sciences, textes*, Paris, PUF, pp. 119-148.
- Rastier F., 1998, « Prédication, actance et zones anthropiques », réédition, *Texto ! Textes et cultures*, juillet 2007, vol. 12, n°3.
- Rastier, F., 2001a, *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- Rastier, F., 2001b, « L'action et le sens, pour une sémiotique des cultures », in *Journal des anthropologues*, n° 85-86, mai 2001, pp. 183-219
- Rastier, F., 2002a, « Anthropologie linguistique et sémiotique des cultures », in F. Rastier et S. Bouquet (éds.), *Une introduction aux sciences de la culture*, pp.243-287, Paris, PUF.
- Rastier, F., 2002b, « Pluridisciplinarité et sciences de la culture », Avant-propos, in F. Rastier et S. Bouquet (éds.), *Une introduction aux sciences de la culture*, pp.3-10, Paris, PUF.
- Rastier, F. 2004, « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus », *Texto!*, <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html>.
- Rastier, F., 2005, « La microsémantique ». *Texto !*, juin 2005, vol. X, n°2, <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Microsemantique.html>.
- Rastier, F., 2006a, « Formes sémantiques et textualité », *Langages*, 2006, 163, pp. 99-111.
- Rastier, F., 2006b, « Pour une sémantique des textes théoriques », [En ligne] *Texto!* mars 2006, vol. XI, n°1 : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Textes.html.
- Rastier, F., 2008, « Passages et parcours dans l'intertexte », [En ligne] *Texto!* octobre 2008, vol. xiii, n°4.
- Rastier, F., 2009 [1987], *Sémantique interprétative*. Paris, PUF.
- Rastier, F., 2011, *La mesure et le grain. Sémantique de corpus*, Paris, Honoré Champion.
- Rastier, F., 2013, *Apprendre pour transmettre. L'éducation contre l'idéologie managériale*, Paris, PUF.
- Reboul, O., 2001, *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF

Travaux de Pierre Bourdieu cités dans cet article

- Bourdieu, P., 1961, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », nouvelle édition revue et corrigée (première édition 1958).
- Bourdieu, P., et Sayad, A., 1964, *Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Minuit.

- Bourdieu, P., 1976, « Les modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2-3, pp. 122-132 (repris dans une version légèrement remaniée, dans Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, 1980, Paris, Minuit, ch. 8, pp. 209-231).
- Bourdieu, P., 1977, *Algérie 60, structures économiques et structures temporelles*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, P., 1980, « Le démon de l'analogie », in *Le sens pratique*, 1980, Paris, Minuit, Livre 2, ch. 3, pp. 333- 439 (paru initialement sous forme d'article : « Le sens pratique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1, 1976, pp. 43-86)
- Bourdieu, P., 2002, *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Seuil.